

Question écrite de Caroline Cassart, Députée, à Willy Borsus, Vice-Président et Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, concernant
le marché de l'occasion dans les grandes enseignes

Monsieur le Ministre,

En France, de plus en plus de grandes enseignes proposent la vente de produits d'occasion au cœur de leurs rayons : ces articles sont rachetés aux particuliers en échange de bons d'achat. En Belgique, ce système reste marginal, même si la grande distribution s'intéresse de plus en plus à l'économie circulaire, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années.

Il serait intéressant de promouvoir cette démarche afin de continuer à se battre contre la surconsommation, limiter nos déchets et préserver ainsi notre environnement.

De plus, avec la crise qu'on connaît, la question de l'approvisionnement est capitale, puisque la plupart des produits non alimentaires sont fabriqués en Asie. Le covid-19 a donc démontré les limites du système actuel.

Monsieur la Ministre, n'y aurait-il pas ici une porte qu'il serait intéressante d'enfoncer afin de pousser les commerces, petites, moyennes ou grandes enseignes, dans cette voie ?

La Région a-t-elle une marge de manœuvre à ce niveau pour proposer quelque chose de ce type ?

Avez-vous eu l'occasion d'en discuter avec votre collègue en charge de l'économie ?

L'administration s'est-elle déjà penchée sur le sujet, une étude a-t-elle déjà été faite pour mesurer la réussite de ces marchés d'occasion chez nos voisins français ?

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

Cette question relative au marché de l'occasion dans les grandes enseignes, porte sur un sujet notamment lié au déploiement de l'économie circulaire sur notre territoire.

La transition vers une économie circulaire nécessite l'implication et l'engagement de l'ensemble des acteurs de la Région, aussi bien du côté de l'offre que du côté de la demande de biens et services.

La réparation, la revente et l'achat de produits de seconde main tendent à se généraliser dans le quotidien des citoyens. Cette tendance concerne de nombreux produits (voitures, téléphones, ordinateurs, livres, vêtements, etc.).

Pour répondre au défi de la transition vers une économie circulaire, le premier axe de la Stratégie Circular Wallonia, adoptée en première lecture en juillet dernier, est consacré à la production et l'offre de biens et services. Cet axe porte notamment sur la production et l'offre de services au travers d'un approvisionnement durable en ressources qu'elles soient renouvelables ou non, à l'écoconception, au développement de la symbiose industrielle et à la mise en place de l'économie de la fonctionnalité. Le deuxième axe est consacré à la consommation et la demande de biens et services. Ce domaine porte notamment sur la consommation responsable, la consommation collaborative, l'allongement de la durée d'usage (notamment le recours au réemploi et à la réparation), et les changements de comportements des consommateurs.

La Stratégie vise donc à travers ses différents leviers, à stimuler, à renforcer ces pratiques circulaires. En effet, la transition vers une économie circulaire ne passe pas seulement par un changement dans la production. Elle va de pair avec une modification du rapport à la consommation tant des citoyens, des pouvoirs publics que des entreprises.

À travers ses différentes actions, Circular Wallonia a l'ambition d'amplifier ces pratiques liées au réemploi, à la réparation et à la réutilisation afin de répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux.

En ce qui concerne l'offre de produits d'occasion au niveau de grandes enseignes en Belgique, mon cabinet et mon administration n'ont pas connaissance d'une telle initiative. Dès lors, j'ai demandé à mon administration de se renseigner et de me revenir avec des éléments permettant d'évaluer la réussite de ces marchés d'occasion chez nos voisins français.

Si cette pratique n'existe pas en Wallonie, ce n'est pas pour autant que nous partons d'une page blanche. De nombreuses initiatives existent déjà, mais visent jusqu'à présent davantage les petites structures. Par exemple, depuis 2015, la Wallonie soutient Repair Together, l'ASBL

qui coordonne le réseau des Repair Cafés de Wallonie et de Bruxelles-Capitale. Les objets réparés sont, par ordre d'importance, le petit électroménager (46 %), l'IT (20 %), le textile (16 %), les vélos (7 %), et dans une moindre mesure le petit mobilier. En 2019, pas moins de 175 tonnes de déchets ont été évitées grâce aux Repair cafés. Par ailleurs, Repair Together sensibilise un large public aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux liés aux modes de production, à l'économie circulaire, à la réparation et au réemploi. À ce titre, Repair Together mène des actions sur l'obsolescence programmée et le droit à la réparation.

Les entreprises sociales et circulaires en Wallonie sont également actives dans ce domaine. Pionnières de l'économie circulaire, depuis plus de 20 ans, elles collectent, trient, préparent en vue de la réutilisation et donnent une nouvelle vie aux objets et matériaux. Elles testent et mettent en œuvre de nouvelles activités comme la réparation, l'upcycling, le remanufacturing et l'économie de la fonctionnalité. En donnant une nouvelle vie à 50 000 tonnes de déchets par an, les 60 entreprises sociales et circulaires membres de la fédération RESSOURCES ont ainsi créé 8 000 emplois locaux.

En ce qui concerne les entreprises, elles sont de plus en plus nombreuses à s'intéresser à la question, certaines ayant intégré la question de la circularité des flux au centre de leur business model. Les industriels sont conscients que pour durer, il faut s'adapter au contexte actuel dans lequel certaines matières premières sont de plus en plus rares et chères.

À travers ses différents leviers permettant de favoriser la mise en réseau, la créativité et l'innovation, l'émergence de nouvelles activités et le développement de l'entrepreneuriat innovant, le projet Circular Wallonia, soutient le développement de nouveaux modèles d'entreprise, de nouveaux modèles commerciaux favorisant le déploiement de l'économie circulaire et la résilience de notre économie.

C'est la prise de conscience des enjeux et des intérêts de développer l'économie circulaire qui constitue le véritable préalable au passage à l'action des acteurs. Parmi les leviers mobilisateurs, il s'agira donc d'informer, d'éduquer et de former les professionnels des secteurs, les entreprises, les acteurs publics et les citoyens. Pour fonctionner ensemble, il est essentiel qu'une dynamique émerge et que les acteurs wallons puissent échanger régulièrement. Aussi, les mesures d'information et de sensibilisation commenceront dès l'adoption de la Stratégie.